

**Communiqué de Presse de PRO VELO Genève :  
Campagne nationale de sécurité routière dans les giratoires**

**Aux représentant.e.s des médias**

Genève, le 5 septembre 2022

**Ce mardi 6 septembre 2022, de 16h à 18h, l'association PRO VELO Genève met en œuvre, en collaboration et avec l'appui sécuritaire de la police genevoise, une action de sensibilisation auprès des cyclistes et conducteur.trice.s de véhicules motorisés sur le comportement à adopter dans les giratoires.**

Les giratoires sont souvent un danger pour les cyclistes. Quels sont les comportements à adopter pour minimiser les risques d'accident ? Pour répondre à cette question, PRO VELO Genève souhaite sensibiliser les usager.ère.s par une action qui sera mise en place le :

**mardi 6 septembre de 16h à 18h  
Giratoire François-Dussaud – Hans Wilsdorf**

Pour les cyclistes, le risque de ne pas être vu par des automobilistes est particulièrement grand. Un accident sur 5 dans les giratoires implique un cycliste, mais il n'est responsable que dans ¼ des cas seulement \*. Une des raisons en est que la silhouette discrète du cycliste échappe souvent à l'attention des automobilistes.

La police genevoise le confirme : la méconnaissance des règles en vigueur dans les giratoires génère un risque important d'accidents. Par ailleurs, la plupart des collisions entre vélos et voitures se produisent de jour et par bonne visibilité. Rouler au milieu de la voie du giratoire et signaler clairement et suffisamment tôt son intention d'obliquer à droite ont valeur de « règles de survie » et ce pour les cyclistes expérimentés également.

Le meilleur moyen pour le cycliste est de rouler **au milieu de la voie**. Ainsi, il entre dans le champ de vision des autres usager.ère.s du giratoire. Ce comportement réduit le risque de ne pas être aperçu des automobilistes ou de se faire dépasser et couper la route. La loi permet explicitement de rouler au milieu de la voie du giratoire. **Toutefois, la moitié seulement des cyclistes et des automobilistes sont au courant de cette méthode pour « rouler visible » dans les giratoires.** Une lacune que l'actuelle campagne de PRO VELO et du Fonds de sécurité routière (FSR) vise à combler.

Par cette action de sensibilisation auprès de tous les usager.ère.s, les moniteur.trice.s de PRO VELO Genève informeront les cyclistes de leur droit, marqueront temporairement la chaussée pour matérialiser le mouvement et feront des démonstrations au profit de l'ensemble des utilisateur.trice.s pour indiquer le comportement adéquat à adopter sur un giratoire et ainsi permettre de diminuer le risque d'accident.

\* Statistiques fédérales accidents – Mistra

Sites internet :

- [www.pro-velo-geneve.ch/action\\_giratoires](http://www.pro-velo-geneve.ch/action_giratoires)
- <https://madevisible.swiss/fr/visible-a-velo-rond-point-2/>
- [www.pro-velo.ch/fr/themes/securite-routiere/pedaler-en-securite](http://www.pro-velo.ch/fr/themes/securite-routiere/pedaler-en-securite)

Contacts :

- Olivier Gurtner, président de PRO VELO Genève, tél. 078 734 33 29
- Julien Hutin, chargé de projet Sécurité routière PRO VELO Genève, tél. 077 482 78 45
- Capitaine Yann Oppediguer, Officier supérieur à la police routière, en passant par Monsieur Alexandre Brahier, porte-parole de la police, tél. 079 941 55 77